



BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N° 759

77^e année

Juin à septembre 2022

Les Rendez-vous de l'Histoire de Blois, ou comment prendre du recul

Les Rendez-vous de l'Histoire de Blois demeurent à mon sens un événement culturel exceptionnel, quels qu'en soient l'édition et le thème. Comme chaque année, l'Union des associations de mémoire des camps nazis y était représentée au travers de son stand, auquel contribuait notre Amicale de Dachau. S'il ne nous a pas été permis cette année d'organiser une table ronde, l'édition 2022, avec son thème « la mer », a néanmoins conservé toute sa richesse pour le public. L'offre y était multiple grâce aux nombreux débats proposés, à son cycle cinéma, ses ateliers pédagogiques et son salon du livre inépuisable.

À déambuler dans les allées, on pouvait prendre la mesure de tout le spectre historique, social et culturel de notre humanité. On doit se réjouir de cette capacité et de cette liberté de pouvoir réunir en un même lieu autant de capital d'informations, autant de capacité de libres échanges et d'expressions sur notre monde et notre culture. Au moment même où ces derniers sont confrontés à de terribles dangers, comme la guerre en Europe et la censure par certains gouvernants, on pourrait espérer que ce formidable capital culturel agisse comme un rempart de la conscience humaine par le rappel des tragédies passées liées à la guerre et à la montée des extrêmes, et par tant de documentation et d'analyse.

Mais la persistance de certains conflits et la situation particulièrement difficile en Ukraine peuvent tout autant nous pousser à un certain pessimisme. Dans ce moment précis où la bataille de l'information fait rage aux cotés des armes, tous les scénarios restent probables et les pires inquiétudes se nourrissent aux côtés des meilleurs espoirs. À juste titre, les Journées de Blois ont su déborder du thème annuel pour aborder les sujets d'actualité, en particulier les dangers et limites de la mondialisation, pour débattre sur le conflit en Ukraine et pour revenir sur le fascisme, avec des éclairages divers. Il faut s'en féliciter.

Dans son ouvrage *Guerres invisibles*, très précurseur a posteriori, l'auteur Thomas Gomart rappelle les

dires de Machiavel (1469-1527), selon lesquels chaque époque est confrontée à « la même somme de bien » et à « la même somme de mal » qui « ne font que parcourir les divers lieux, les diverses contrées ». Ainsi en est-il de la période trouble que nous traversons et dont il faut espérer que la meilleure issue saura être trouvée par les puissances du monde libre, sans en venir à une catastrophe humanitaire et écologique.

À regarder de près, tous les conflits contemporains ont pour cause source la persistance, voire la renaissance, des autocraties et des dictatures, avec pour toile de fond l'affrontement des grands blocs géopolitiques, bousculant sans cesse le monde libre acquis au prix d'innombrables sacrifices et dont nous nous faisons les ardents défenseurs. Mais il se peut aussi que le monde libre, avec ses démocraties de plus en plus libérales, ait généré un modèle difficile à contrôler, avec ses abus incontestables, et qu'il ait créé beaucoup de frustrations par ses inégalités. En témoigne également le succès de l'extrême droite dans les élections récentes de pays européens proches, et dont il faut également s'inquiéter. Il peut paraître ainsi paradoxal que le principe même de la démocratie permette l'arrivée au pouvoir d'une gouvernance qu'elle ne cesse de combattre.

Seuls la conscience des hommes et des peuples, leur courage, leur résistance, leur solidarité, voire leur sacrifice, sauront éradiquer ce qui constitue un danger pour leur propre survie, tout au moins en tant qu'hommes libres et de progrès. Les efforts de tous n'ayant pas suffi jusqu'ici, toutes les raisons sont réunies pour intensifier l'activité mémorielle de notre Amicale et promouvoir encore plus les valeurs héritées de la Résistance et de la Déportation dans les camps nazis, aux côtés des autres associations de camps. Nous sommes une pierre de ce dernier rempart, parmi les autres, et ne devons céder en rien.

Dominique BOUEILH, Président

Sommaire

Événements régionaux

Commémoration du départ du Train de la Mort, pages 3 à 5

Cérémonie à la gare de Penne-d'Agenais, page 5

Cérémonie de la libération de Dijon, page 6

Exposition à Dijon : le réseau Grenier-Godard, page 7

Mémorial de Dachau

Un voyage de jeunes à Dachau, pages 8 à 10

Assemblée Générale, pages 11 à 16

Histoire

La notion de « crime de guerre », pages 17 et 18

Le Vercors, terre de résistance, pages 19 à 22

Biographies

L'abbé Quichaud, page 23

Jean Samuel (article du journal Le Point n°2617), pages 24 et 25

Littérature, pages 25 et 26

Nos peines, page 27

PROCHAINEMENT

Cher(e) Ami(e),

Traditionnellement, pour les fêtes de la Toussaint, la FNDIRP rend hommage aux victimes de la barbarie nazie en déposant des fleurs au crématorium, au jardin du Souvenir, au pied des Monuments de chacun des camps de concentration, devant la tombe de Christian Pineau et devant le caveau de la FNDIRP, au cimetière du Père-Lachaise.

L'Amicale de Dachau sera présente lors de cette cérémonie et vous invite à l'y rejoindre le :

Jeudi 27 octobre 2022 à 10 heures
au Cimetière du Père-Lachaise
rendez-vous à 9 h 45 devant l'entrée rue des Rondeaux (métro Gambetta)

Espérant vous compter parmi nous, nous vous prions de croire, Cher(e) Ami(e), en nos meilleures salutations.

Pierre SCHILLIO
Secrétaire Général

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Commémoration du départ du Train de la Mort

**Mémorial des Martyrs de la Déportation,
2 juillet 2022**



Le 2 juillet 1944, le convoi n°7909 partait de la gare de Compiègne à destination du camp de concentration de Dachau, transportant à son bord plus de 2000 détenus. Entassés par groupes de 100 dans des wagons à bestiaux ne pouvant en principe accueillir plus de 40 hommes, les prisonniers allaient voyager debout pendant trois jours, chacun disposant d'un espace vital aux dimensions comparables à celles d'une feuille de papier A4. À ces conditions inhumaines s'en ajouteraient d'autres au cours du trajet : le manque de ravitaillement, mais aussi une chaleur suffocante, car les déportés eurent la terrible malchance de voyager par temps caniculaire. Le 5 juillet, à l'arrivée en gare de Dachau, des corps innombrables et sans vie furent extraits des wagons. Selon certaines estimations, 984 cadavres prirent la direction du four crématoire du camp de Dachau, qu'ils alimentèrent quatre jours durant.

Pour des raisons évidentes, ce convoi n°7909, dit « Train de la Mort », tient une place importante dans le cœur des déportés de Dachau et leurs familles. Notre Amicale en rend compte le 2 juillet de chaque année à la crypte du Mémorial des Martyrs de la Déportation (Paris), où elle se réunit pour un moment de recueillement. Cette année, nous avons tenu à en faire un événement de plus grande ampleur, car nous avons de nouveau fait l'impasse sur l'organisation d'un congrès, 2022 restant marquée par de trop nombreuses incertitudes liées à la crise sanitaire. Ce samedi 2 juillet, vous étiez donc également invités à participer à un cocktail déjeunatoire ainsi qu'à notre Assemblée Générale, qui se sont tenus à la suite de la cérémonie dans

une salle conviviale située à proximité.

Reffet de la reprise de notre vie associative, nous étions une quarantaine – soit près du double de l'année précédente – à nous rassembler à la crypte, où nous avons été accueillis par Dominique Boueilh, président de notre Amicale. Au cours de son allocution de bienvenue, notre président s'est également félicité d'un autre fait exceptionnel : quatre générations composaient notre assemblée ce jour-là, près d'un siècle séparant la plus jeune membre présente de notre représentant le plus âgé ! Preuve d'un véritable attachement transgénérationnel à la mémoire de la Déportation... Dominique Boueilh a également souligné notre incroyable privilège de compter parmi nous trois anciens de Dachau, dont deux témoins directs de la tragédie du Train de la Mort.



Jean Samuel, Jean Lafaurie et André Gaillard se tiennent devant la tombe de la crypte, où sont inhumés les restes d'un déporté inconnu. Sur la gauche, Estelle Samuel, épouse de Jean, et Jean-Michel Thomas, président du Comité International de Dachau. Sur la droite, Pierre-Antoine Quentin, qui portait notre drapeau ce jour-là, et Dominique Boueilh, président de notre Amicale nationale.

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

André GAILLARD

André Gaillard est né le 10 octobre 1922 et fêtera donc ses 100 ans cette année. Déporté par le Train de la Mort parti de Compiègne le 2 juillet 1944, il est arrivé le 5 juillet 44 à Dachau, où il a reçu le matricule 76834. André Gaillard avait été arrêté dans un collège d'Avon, où le directeur cachait des enfants juifs et des gens qui, comme lui, refusaient de se soumettre au service de travail obligatoire en Allemagne. André Gaillard était surveillant dans ce collège. Après son arrivée à Dachau, André Gaillard fut transféré vers le centre de l'Allemagne, au camp du Neckargerach. Il y fut employé dans une mine de gypse, où les Allemands voulaient construire une usine à l'abri des bombardements. André Gaillard fut libéré et pris en charge par les Américains début avril 1945.

Jean LAFaurie

Né le 30 novembre 1923, Jean Lafaurie fêtera ses 99 ans en fin d'année. Il a quant à lui été déporté par un autre convoi, arrivé à Dachau le 20 juin 1944. À Dachau, il a reçu le matricule 73618. Maçon et cimentier, Jean Lafaurie était entré dans la Résistance dès l'appel du général de Gaulle, à l'époque en réécrivant des tracts qu'il distribuait. En décembre 1940, il avait rejoint l'Organisation Spéciale, puis, en 1942, les Francs-tireurs et partisans français, dans le maquis Guy-Moquet situé en Corrèze. Arrêté le 14 juillet 1943, il fut emprisonné à la prison de Tulle puis de Limoges, où il passa devant une section spéciale qui le condamna à 5 ans de travaux forcés. Muté à la centrale d'Eysses en octobre 1943, il participa aux diverses manifestations résistantes et à la tentative d'évasion avortée du 19 février 1944. Le 30 mai 1944, il fut livré aux SS par le gouvernement de Pétain et transféré au camp de Compiègne. Le 18 juin 1944, il partit pour le camp de concentration de Dachau, dont il fut finalement libéré le 29 avril 1945 par les Américains.

Jean SAMUEL

Né le 15 décembre 1923, Jean Samuel quitte Paris à la suite de la débâcle, et part travailler comme aide-comptable à Agen. En 1942, il participe au ravitaillement du maquis situé sur le plateau des Causses près de Millau. En 1943, il entre au réseau Plutus du mouvement Combat. Service des approvisionnements en faux-papiers de la plupart des mouvements ou organisations de la Résistance, d'abord en zone sud, puis en zone nord. En mai 1944, il est arrêté dans le bureau des faux-papiers, Cité des Fleurs, dans le 17^e arrondissement, à Paris. Torturé pendant deux jours par la Gestapo, rue des Saussaies à Paris, il résiste au supplice de la baignoire. Il est transféré le 18 mai à la prison de Fresnes. Il en repart le 27 juin, pour Compiègne,

où il reste environ une semaine. Déporté à Dachau le 2 juillet 1944 par le Train de la Mort, il est ensuite envoyé à Neckargerach. En 1945, il subit la marche de la mort de Neckargerach à Dachau. Jean sera libéré, à Dachau, le 29 avril 1945 par les Américains.

Après avoir retracé dans les grandes lignes le parcours des déportés présents à la cérémonie, Dominique Boueilh a encouragé ceux-ci à prendre la parole, concluant son allocution par ces mots : « Plus que les longs discours, je vous invite à profiter du privilège de la présence d'André Gaillard, de Jean Samuel et de Jean Lafaurie pour écouter leur témoignage direct. Faisons de leur voix encore présente le dernier instrument pour lutter contre le retour des courants et des idéaux obscurs qui encombreront notre société et notre monde géopolitique, pour lutter contre les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, et pour rappeler le sens du seul combat qui doit nous animer, celui de l'esprit de Dachau. »

Jean Samuel et André Gaillard, tous deux survivants du convoi du 2 juillet, ont ainsi évoqué leurs souvenirs. 78 ans après les faits, Jean Samuel s'est dit « étonné d'être là et de pouvoir [nous] en parler ». Il nous a rappelé que, en raison de l'épuisement, de la faim et du manque d'air dans les wagons, certains détenus étaient devenus fous et en étaient venus aux mains. Dans son wagon, on dénombra ainsi 60 morts à l'arrivée en gare de Dachau. Rescapé du Train de la Mort puis du camp de concentration de Dachau, où le typhus, le manque de sommeil et de nourriture continuaient d'emporter ses camarades, Jean a mesuré sa chance d'en revenir vivant, mais aussi d'avoir pleinement recouvré la santé après la libération. Marié à Estelle, qui l'accompagnait encore ce jour-là, ils vivent heureux depuis plus de 70 ans.

Quant à André Gaillard, il a souhaité rendre hommage à trois de ses bons amis de Compiègne : Guillaume d'Ussel, Marc Gervais et Jean Sordet, survivants eux aussi du terrible voyage débuté le 2 juillet 44. Guillaume d'Ussel mourut d'épuisement fin 1944 à Neckargerach. Marc Gervais, qui avait lui aussi été transféré à Neckargerach depuis Dachau, fut par la suite envoyé dans un autre camp, celui de Vaihingen, où il perdit la vie. Ce camp est une évocation terrible pour les déportés car, sur la centaine de détenus qui y fut transférée en décembre 44, moins de 10 en sont revenus vivants. Enfin, André Gaillard nous a parlé de Jean Sordet (dont le fils Guillaume se trouvait parmi nous ce jour-là), qui survécut à l'enfer des camps et put assister à la libération, mais qui décéda quelque temps après.

C'est ensuite Danièle Meyer qui est intervenue pour nous lire un petit mot de son père, Yves Meyer, autre déporté du Train de la Mort. Toujours fidèle à notre cérémonie annuelle, Yves Meyer n'a malheureusement pas pu se joindre à nous cette fois-ci pour raisons de santé, mais tenait à s'en excuser, nous accompagner par la pensée et

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

nous assurer de son amitié.

Enfin, Dominique Boueilh a repris la parole pour inviter Joëlle Boursier – fille du général André Delpech, survivant de ce convoi de la mort et ancien président de l'Amicale de Dachau – à procéder au dépôt de gerbe. Joëlle a déposé la gerbe en compagnie d'Anne, sa petite-fille âgée de 8 ans. Elles étaient suivies de Dominique Boueilh et de madame Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG, qui nous a fait l'honneur, pour la deuxième année consécutive, de répondre favorablement à notre invitation. Nous avons ensuite observé quelques minutes de silence, puis avons entonné le *Chant des Marais* pour clore cette cérémonie.

La cérémonie terminée, nous nous sommes attardés quelque temps dans les salles supérieures du Mémorial, afin de profiter du parcours pédagogique récemment enrichi. Puis, nous avons quitté les lieux pour nous rendre tous ensemble dans la salle où nous avons organisé notre cocktail déjeunatoire et tenu notre Assemblée Générale annuelle, dont vous trouverez également le compte rendu dans ce bulletin.

Alicia GENIN

Cérémonie à la gare de Penne-d'Agenais (Lot-et-Garonne)

28 mai 2022

Il y a 78 ans, le 30 mai 1944, 1200 résistants de toutes sensibilités, livrés aux nazis par Vichy, partaient de la gare de Penne-d'Agenais en wagons plombés.

La commémoration a eu lieu en présence de monsieur le Sous-Préfet, de Jean Lafaurie, ancien d'Eysses, de monsieur le Maire, Arnaud Devilliers, de porte-drapeaux, de maires et élus des communes voisines, de représentants des Amicales d'Eysses et de Dachau, d'associations mémorielles et de membres du public.

Monsieur Lafaurie, trop ému pour parler au souvenir de ce sinistre voyage, a laissé monsieur Guy Victor, président de l'ANACR, rappeler qu'il y a 78 ans ces hommes prenaient la direction de Compiègne, où ils n'arriveraient que le 3 juin, à l'aube, pour en repartir le 18 juin à destination de Dachau.

Livrés à la division *Das Reich*, de sinistre mémoire, ces 1200 résistants avaient parcouru les 8 kilomètres d'Eysses à la gare de Penne. Une centaine d'entre eux avaient effectué le trajet à pied, à une cadence infernale, sous les hurlements et coups des SS ; les autres avaient été chargés dans des camions.

Le premier mort de cette déportation fut un républicain espagnol, Angel Huerga. Les 1200 noms gravés dans la stèle sont ceux de résistants dont la seule volonté était de retrouver une France libre.

Michèle JUBEAU-DENIS



Dominique Boueilh, Joëlle Boursier et Anne.



ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Cérémonie de la libération de Dijon

11 septembre 2022



Un défilé s'est ensuite rendu place de la Libération, à la Mairie de Dijon où, après un discours de monsieur Rebsamen, le fils d'un résistant lui a remis le drapeau FFI de son père.

Françoise GINIER-POULET

Ce 11 septembre 2022 a eu lieu le 78^e anniversaire de la libération de Dijon au square Darcy. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, des associations de résistants, déportés et anciens combattants, et en particulier en présence de l'école élémentaire d'Anjou. Les élèves ont chanté la *Marseillaise* et le *Chant des partisans*, tandis que la gagnante du Concours national de la résistance et de la déportation, scolarisée à l'école Saint-Joseph, a lu la déclaration qu'avait faite au moment de la libération le Préfet de Dijon, Marcel Lhuillier, résistant très actif. A été lu également le discours du général de Lattre de Tassigny, qui a libéré Dijon.



Char le 13 septembre 1944, place de la Libération, à Dijon



Le général de Lattre de Tassigny à la libération

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Exposition à Dijon : le réseau Grenier-Godard

Lundi 19 septembre 2022 a été inaugurée l'exposition sur le réseau Grenier-Godard (1940-1942) en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. L'exposition est tournée vers l'entrée en résistance, l'organisation et les débuts de la Résistance, et la raison pour laquelle le réseau Grenier-Godard tombe dans l'oubli après avoir été honoré.

Le 17 juin 1940, Dijon est occupée. Très vite, des familles dijonnaises refusent cette occupation. Parmi elles, la famille Grenier-Godard, qui habite le quartier Saint-Michel et qui est composée notamment d'Alphonse, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, de Blanche, infirmière militaire engagée dès septembre 1939, et de leurs deux jeunes fils, René, 15 ans, et Jean, 11 ans.

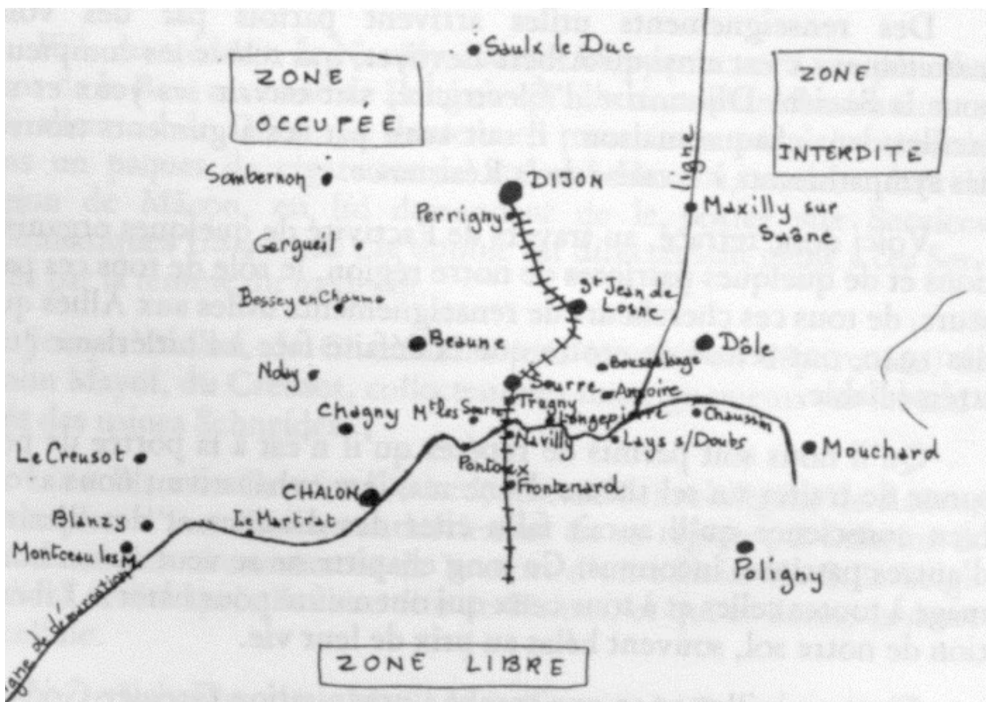
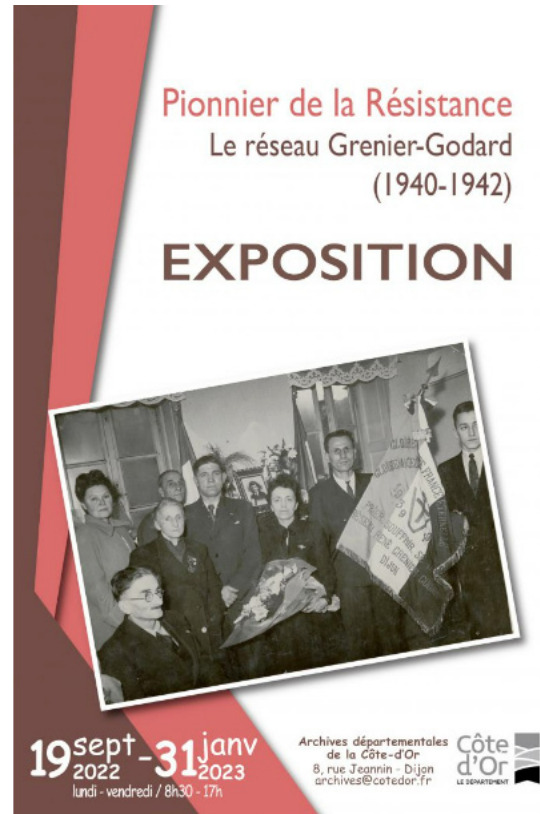
Blanche, cheffe du réseau, multiplie ses activités clandestines : évasions de prisonniers, faux papiers, renseignements, aide aux Juifs... Son centre se trouve chez eux, rue Saumaise à Dijon. La ligne de démarcation n'est pas loin. Son réseau compte plus de 300 membres en 1942 et dispose d'agents sur le canal (Maxilly-sur-Saône) et sur la Saône (Seurre), chez les cheminots de Perrigny, etc.

Dès 1940, Blanche entre en liaison avec le général Duchemin, à qui elle transmet des renseignements militaires importants. Organisatrice exceptionnelle, elle contacte dans toute la France des soldats et surtout des officiers passés dans son service médical. Elle est en contact avec Londres ainsi que les renseignements US et belges.

Mais durant l'été 1942, Blanche est arrêtée avec

son fils René par la Gestapo près de Seurre, en escortant des clandestins. Ils seront déportés à Dora, où René mourra le 25 mars 1945.

*Extraits du livre **Pionnier de la Résistance – Le réseau Grenier-Godard (1940-1942)**, écrit par monsieur Dimitri Vouzelle, professeur au lycée européen Charles de Gaulle à Dijon.*



L'exposition est visible gratuitement jusqu'au 31 janvier 2023, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Archives départementales de la Côte-d'Or
8, rue Jeannin à Dijon

MÉMORIAL DE DACHAU

Un voyage de jeunes à Dachau

Le 17 août 2022, le **Comité d'Entreprise de Veolia** organisait un voyage au camp de concentration de Dachau avec un groupe de jeunes. À la suite de ce voyage, les jeunes se sont exprimés avec leurs propres mots pour faire le point sur cette expérience enrichissante.

CSEC VEOLIA



Visite du camp de concentration de Dachau

**Les jeunes
s'expriment sur
leurs ressentis :**

« Le 17 août, nous avons eu l'occasion de visiter le Mémorial du camp de concentration de Dachau en compagnie d'une guide francophone. Le site était impressionnant et émouvant. Nous avons compris l'organisation de la vie des détenus, qui étaient-ils, pourquoi étaient-ils enfermés. Ensuite, nous avons vu le matériel et le mobilier utilisés. En entrant par la porte où l'inscription « Arbeit macht frei » figurait, j'ai ressenti des frissons. La taille surdimensionnée de la place d'appel m'a fait prendre conscience de l'ampleur du génocide. Les explications simples et précises de la guide m'ont permis d'apprécier au mieux la visite. J'ai constaté, par la même occasion, l'importance de transmettre ces périodes tragiques de l'Histoire pour honorer la mémoire des victimes. »

Valentine

« Nous avons visité un camp de concentration qui est le 2^e plus important. Quand nous sommes arrivés sur place, nous avons pu voir l'entrée principale ainsi que l'immense cour avec les différents bâtiments, anciens dor-

toirs, cuisine, les lieux religieux de différentes croyances, puis nous sommes arrivés dans la salle principale, qui était là où les détenus s'identifiaient avant d'entrer dans cette salle. Il y avait surtout d'anciens objets appartenant aux anciens détenus ou aux nazis (un peu comme un musée).

Ensuite, nous avons visité un autre bâtiment qui était celui où, anciennement, il y avait des chambres à gaz et les fours crématoires.

Ce qui m'a le plus choqué, c'est le fait tout d'abord qu'en étant sur place, cela nous donne une meilleure idée des choses qui se sont passées et de la réalité, mais le plus choquant reste quand même pour moi la chambre à gaz, les fours crématoires et la vidéo diffusée dans le musée qui nous montrait la triste réalité. »

Dylan

« C'est la première fois que j'ai visité un camp de concentration, je pense que c'est une chose à faire au moins une fois dans sa vie. Cela permet de mieux comprendre l'Histoire et la douleur qu'ont pu ressentir les

MÉMORIAL DE DACHAU

Juifs, les communistes... Dachau l'a bien illustré, il nous a bien fait comprendre dans quelles conditions vivaient ces gens qui n'avaient, pour la plupart, rien demandé, qui voulaient juste vivre leur vie avec leurs croyances, leur idéalisme...

J'ai trouvé ça très intéressant et assez dur à voir, penser que cela est vraiment arrivé est assez horrible à croire. Malgré tout, cela fait partie de l'Histoire et nous ne pouvons rien y changer, alors autant s'y intéresser ! »

Mathilde

« Je trouve ça incroyable que l'on puisse encore, de nos jours, visiter des lieux aussi importants que celui-ci. Cela nous paraît déjà bien loin, mais ce genre de visite nous rappelle que c'était hier. »

Rémi

« La visite du camp de concentration de Dachau a débuté par des explications générales sur le camp et une description des bâtiments qui s'y trouvent.

On s'est ensuite dirigés vers le camp pour y trouver l'entrée où la phrase « Arbeit macht frei » est inscrite sur le portail. Nous avons ensuite continué la visite dans un ordre précis : le parcours d'un nouveau déporté au camp de Dachau. On a donc vu la place, où environ 30 000 détenus étaient placés au garde-à-vous tous les matins et soirs, pour ensuite voir les salles où ils se déshabillaient et déposaient tout objet qu'ils avaient avec eux (y compris passeport, montre à gousset, etc.) pour passer à la douche et la désinfection contre toutes les maladies. Ils étaient également tondus et rasés de tous poils du corps. Suite à cela, ils récupéraient leurs uniformes avec les écussons suivant leur classe sociale (triangle rouge pour les personnes de politique...) mais également leurs gamelles.

Après toutes ces étapes, les déportés étaient conduits à leurs baraquements respectifs, où ils étaient entassés par centaines. Les conditions de vie étaient déplorable, les hommes contractaient certaines maladies, comme le typhus à cause des poux.

Pendant leur captivité en camp de concentration, les hommes étaient forcés à travailler pendant des heures dans le froid ou la chaleur, jusqu'à en mourir (travail dans la serre, travail dans le bâtiment ou dans les graviers...).

Si les déportés désobéissaient, ils étaient punis avec de la torture. Le nerf de bœuf consistait à recevoir 25 coups de matraque sur le dos. L'homme était allongé sur un banc en bois, il devait compter lui-même ces coups et s'il perdait le fil, le soldat allemand recommençait à zéro. Le nerf de bœuf déchirait la peau du déporté, mais il existait d'autres tortures tout aussi violentes.

Au camp de Dachau, un médecin avait fait construire une chambre à gaz. Cette chambre à gaz n'a servi que deux fois pour deux groupes de cinq hommes. Les scientifiques de nos jours ne comprennent pas pour-

quoi le médecin ne s'en servit que deux fois.

Au fil des années, les cadavres se faisaient de plus en plus nombreux. Au début, les corps étaient entassés dans des pièces jusqu'au plafond. En 1942, des fours crématoires sont construits et mis en service jusqu'à février 1945. Grâce à ces fours, les Allemands pouvaient faire disparaître les corps par centaines et plus vite, mais suite au manque de combustibles, les fours ont été mis hors service.

En avril 1945, le camp de Dachau fut libéré par les Américains. Ils trouvèrent 32 335 déportés dans les baraquements et des milliers de corps non retrouvés.

2000 hommes trouvèrent la mort dans les semaines qui ont suivi, suite à une nutrition trop élevée après le peu de nourriture qu'ils avaient mangé pendant des mois.

Nous avons trouvé cette visite très intéressante mais aussi bouleversante après la découverte des histoires de Dachau. Nous remercions la guide pour cette visite. »

Abigaëlle et Eugénie

« Le 17 août, nous avons pris le bus direction Dachau. Malgré le fait d'avoir anticipé une vague de sentiments difficiles, s'avancer vers ce lourd portail en fer noir, pas à pas découvrir ce macabre lieu, et ressentir cette pénible sensation de marcher librement là où tant d'innocents prisonniers ont gâché leurs dernières empreintes de pas entassés dans ces dortoirs insalubres et dans ces conditions insoutenables, reste une expérience sinistre à laquelle, je pense, aucun de nous n'aurait pu s'attendre.

Accompagnés de notre guide, nous avons traversé le camp pendant trois heures. Pendant ces 180 minutes, nous avons pris connaissance des conditions de travail épouvantables, de la difficulté de vie, de la cruauté avec laquelle les nazis faisaient pression sur les prisonniers, mais aussi des supplices endurés pendant ces 11 années de fonctionnement.

Aujourd'hui, Dachau est en ruines et il ne reste presque rien d'origine. Malgré tout, grâce aux reconstructions et aux images d'archives américaines, il est difficile de ne pas rester sans voix devant l'enfer sur terre qu'était cet endroit, et combien il a impacté la vie de milliers d'Européens et leurs familles, en retirant la vie de maris, frères, fils et amis.

Le moment qui m'a le plus touché reste le sacrifice de ces quatre femmes qui se sont levées contre le nazisme, malgré le fait qu'elles n'avaient pour la plupart aucun lien direct avec le combat, et qui sont décédées dans d'horribles conditions.

Cette visite a été bénéfique pour mieux comprendre l'histoire de Dachau et les actes de violence des nazis. Malgré tout, quitter ce triste lieu fut un soulagement. »

Victor

MÉMORIAL DE DACHAU

« Nous sommes arrivés au camp de concentration de Dachau et avons été chaleureusement accueillis par Frédérique. Elle a commencé à nous expliquer les différentes parties du site, puis son histoire ainsi que la façon et la triste raison de sa création.

La lecture de différents témoignages permettait de s'imaginer les événements qui ont eu lieu. Après être allés dans le bâtiment principal, nous avons vu beaucoup de documents d'époque, ainsi que des photos et des explications sur les méthodes des nazis dans le camp. C'était parfois difficile de regarder certaines photos à cause de ce qu'elles montraient, tellement les horreurs qui ont été commises étaient atroces.

On a pu ensuite voir à quoi ressemblaient les baraquements, et Frédérique nous a expliqué les horribles conditions dans lesquelles vivaient les détenus.

Nous en avons appris plus sur les religions des hommes qui étaient dans ce camp, ainsi que les bâtiments qui leur rendaient hommage.

La partie la plus difficile selon moi à visiter était le crématorium. Entre la chambre à gaz et les fours crématoires, nous avons pu observer la plaque commémorative en l'honneur de quatre femmes des services secrets britanniques.

Puis la visite s'est terminée, et bien que beaucoup d'effroyables choses aient été commises où on se trouvait, en apprendre plus sur l'histoire d'un camp était bénéfique bien que profondément perturbant à certains moments. »

Jade



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2022

Paris, 2 juillet 2022

1. Introduction de Dominique Boueilh, Président de l'Amicale

Après nous avoir souhaité la bienvenue, et salué particulièrement la présence de trois déportés – André Gaillard, Jean Lafaurie (président de l'Amicale d'Eysses) et Pierre Schillio (notre Secrétaire Général) –, Dominique Boueilh a brièvement passé en revue les différents points qui seraient abordés au cours de cette AG 2022.

2. Présentation du rapport moral 2021-2022 par Pierre Schillio, Secrétaire Général

Pierre Schillio a tout d'abord souhaité rendre hommage à trois de ses camarades disparus cette année :

- Jacques CHANTRE, matricule 73248
- Raphaël ESRAIL
- Pierre ROLINET, matricule 101460

Il a aussi honoré la mémoire de Claude Michelet, fils de notre Président-fondateur Edmond Michelet, décédé en mai dernier.

En 2022, et en dépit de notre vigilance par rapport à la pandémie, les activités de notre Amicale ont été nombreuses. Avec le début de la guerre en Ukraine, notre mission s'est révélée plus importante que jamais. Depuis notre dernière AG, nous avons été présents :

- au cimetière du Père-Lachaise le dernier jeudi d'octobre 2021 pour fleurir les monuments érigés en la mémoire des déportés des différents camps ;
- aux diverses cérémonies de la Journée nationale de la Déportation le 24 avril 2022 (Cholet, Cognac, Dijon, Lyon, Talence et beaucoup d'autres) ;
- sous l'Arc de Triomphe le 29 avril 2022 pour raviver la Flamme et célébrer l'anniversaire de la libération du camp de Dachau ;
- aux cérémonies du 8 mai à Paris et en province ;
- au Mémorial des Martyrs de la Déportation, ce matin même, pour commémorer l'anniversaire du départ du Train de la Mort.

Remarquons que les commémorations du 77^e anniversaire de la libération se sont déroulées en présentiel au Mémorial de Dachau, du 29 avril au 1^{er} mai 2022, mais avec un public très limité.

En complément des informations transmises par Pierre Schillio, Dominique Boueilh a souhaité s'attarder sur le travail de nos sections régionales et a soulevé différents points :

- Le travail des sections de province et des délégués régionaux a fortement repris. Il se concrétise par des initiatives nombreuses : présence aux cérémonies, contact collègues et lycées, support à l'exposition Dachau, hommages particuliers, conférences ;
- Les nombreuses interventions prévues, dans les collèges et lycées, et les programmations associées pour l'exposition de Dachau reprennent forme en divers points ;
- Notre exposition demeure reconnue et rencontre toujours un vif succès ;
- Les nombreuses demandes de subvention auprès des régions et au titre de l'exposition ont été fort malheureusement toutes déclinées. Elles pourront ou devront être reconduites au cas par cas en liaison avec les établissements scolaires et les mairies ;
- Après l'Amicale de Lorraine en 2019, c'est l'Amicale de Nouvelle-Aquitaine qui reprend forme grâce aux efforts de Michèle Jubeau-Denis. L'Amicale nationale leur livre tous ses encouragements et aura à cœur de les accompagner ;
- L'Amicale d'Eysses a proposé d'enrichir l'exposition de Dachau par deux panneaux retraçant le parcours des déportés de la centrale d'Eysses, et deux autres panneaux retraçant l'histoire et le fonctionnement du kommando d'Allach.

3. Résultats des élections au Conseil d'Administration

Nous avons reçu cette année 49 votes et nous annonçons que Yann Dumontier, Jean-Michel Thomas et Pierre Schillio sont tous les trois renouvelés dans leurs fonctions de membres du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Dominique Boueilh a souligné que nos derniers congrès ont permis de confirmer l'attachement des nouvelles générations à la poursuite de la Mémoire, et qu'ils ont suscité de nombreuses propositions et candidatures spontanées. Notre CA est désormais étendu à 8 membres de la troisième génération, chacun susceptible d'apporter une compétence et influence différente à nos activités, et surtout à notre devenir. Néanmoins, nos jeunes sont encore dans la vie active, et ne peuvent donc pas se rendre facilement disponibles. Il importera dans une prochaine étape de trouver une manière de les associer de façon effective à la vie et à la conduite de notre association.

4. Élection du Trésorier

Le renouvellement du poste de Trésorier est pro-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

posé ce jour. Il ne nous a pas été facile de susciter des candidatures, mais nous en avons désormais une : celle de Nathalie Maumus, membre de notre association depuis quelques années.

Nathalie a ensuite pris la parole pour se présenter. Elle est la compagne de Benoît Fiton, qui est lui-même le neveu de Dominique Boueilh. Elle fait donc partie de la troisième génération. Elle travaille dans l'événementiel, dans la gestion de projets. Depuis qu'elle a présenté sa candidature, Nathalie a pu rencontrer Alicia, notre secrétaire, qui lui a expliqué dans les grandes lignes le fonctionnement du poste de Trésorier. Nathalie pense qu'elle pourra être à l'aise avec les différentes tâches du poste. Elle espère aussi pouvoir nous aider dans la recherche de pistes d'économie, ou de recherche de subventions et de mécénat.

Dominique Boueilh a attiré notre attention sur le fait que, pour devenir trésorière, Nathalie devra d'abord intégrer notre Conseil d'Administration. Il nous a proposé, dans un premier temps, de la coopter et a demandé l'approbation des membres de l'assemblée présente qui, à l'unanimité, ont voté « pour ». Dominique a ensuite suggéré la date du 14 octobre 2022 pour tenir la prochaine réunion de notre Conseil d'Administration ; c'est à cette date-là que l'élection de Nathalie en qualité de trésorière pourra être portée au vote final.

5. Organigramme du Bureau

Dominique Boueilh a partagé avec nous la nouvelle constitution du Bureau 2022, mise à jour à l'issue du Conseil d'Administration du 12 février 2022. Il nous a rappelé que Joëlle Delpech-Boursier a été élue au poste de Vice-Présidente et a quitté ses fonctions de Secrétaire

Générale adjointe, qui sont confiées désormais à Michèle Jubeau-Denis. Le reste du Bureau n'a pas changé. À noter que notre porte-drapeau, Wilfried Quentin, part vivre à Mayotte et ne portera donc pas le drapeau pendant trois ou quatre ans. Il sera remplacé chaque fois que possible par son fils, Pierre-Antoine.

Président : Dominique BOUEILH

Vice-Président : Jean SAMUEL, Serge QUENTIN et Joëlle BOURSIER

Secrétaire Général : Pierre SCHILLIO

Secrétaire Général adjoint : Michèle JUBEAU-DENIS

Trésorier : Poste à pourvoir

Assistante & Secrétariat : Alicia GENIN

En outre, peuvent participer aux réunions de Bureau :

a) Présidents régionaux :

Haute-Normandie : Marie-José VAN GHELUWE / **Lorraine :** André BOBAN / **Midi-Pyrénées :** Dominique BOUEILH / **Pays de la Loire :** Serge QUENTIN / **Somme :** Francine COGNEAUX / **Nouvelle-Aquitaine :** Michèle JUBEAU-DENIS

b) Membres actifs :

Marie-Clarté CART, Christelle DUMONTIER, Jean-Michel THOMAS, Sandra QUENTIN

c) Porte-drapeau : Wilfried QUENTIN

6. Présentation du rapport financier 2021 & Prévision du budget 2022

Rapport financier 2021

Dominique Boueilh a partagé avec nous le bilan financier de l'année 2021, qu'il a commenté :

Compte gestion détaillée 2021					
Budget	Recettes		Dépenses		Budget
14000	Cotisations	14 228,21	Frais gestion	3 477,27	2200 (dont 1000 pour achat PC)
4200	Solidarité	4 264,78	Salaires + charges	20 102,87	18100
1000	Vente Produits	810,84	Congrès (N)	-	
	CID	-	2 juillet	339,90	
	Congrès (N)	-	CID	62,00	200
	Pèlerinage	-	Pèlerinage	-	
	Dons Neckar	-	Journal	3 899,90	4000
	Subventions congrès	-	Achats Produits	-	
2500	Subventions fonctionnement	2 500,00	Charges Financières	57,00	
	Projet/Évènement	-	Projet/Évènement	1 558,78	3800 (Allach=2200; Plaq 2Juil=1000; Expo=600)
	2 juillet	-	Divers	1 122,10	
650	Recettes financières	-	Local	2 582,32	3400 (dont radiateur 600)
350	Divers	772,79	Cérémonie (fleur, Thoreau)	1 090,00	
22 700,00	Total	22 576,62	Total	34 292,14	31 700,00
		Recettes	22 576,62		
		Dépenses	34 292,14		
		Gain	(11 715,52)		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le déficit annuel d'exploitation est de 11 715,52 €, réduit à 11 285,43 € après prise en compte des intérêts sur livret A. Il est supérieur à la prévision de 9 100 €.

- **Recettes** : les cotisations et dons sont conformes aux prévisions, révélant une certaine stabilité après la chute brutale de ces dernières années. La difficulté à lever des subventions supplémentaires s'est confirmée en 2021.
- **Dépenses** : Les frais de gestion et de salaire sont supérieurs aux prévisions en raison d'une mauvaise estimation du solde des charges sociales et de certains abonnements. Le poste « cérémonie » est en fort dépassement du fait des nombreux hommages rendus en 2021. Le poste « divers » couvre des remboursements de cotisations, des notes de frais et l'abondement de la caisse.

À noter que compte tenu de la baisse de nos cotisations, le déficit « chronique », résultat de la différence entre ressources probables et charges fixes, est désormais proche de 9 000 €. Au-delà du fait que l'Amicale dispose de réserves importantes, il est indispensable de développer la dynamique de projets et de recherche de financements pour endiguer cette tendance. Si nous nous basons sur les cotisations/dons des adhérents comme seule source de revenus, il nous faudrait environ 300 adhérents en plus pour couvrir ce déficit chronique.

- **Stock** : La valeur de stock non comptabilisée est proche de 10 000 €

Situation financière

	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
Caisse	632,13	329,48	189,34
Banque Postale	4 207,62	-	-
BNPP - Livret	81 910,04	82 524,37	82 954,46
BNPP - Compte courant	68 828,59	163 927,27	152 351,89
Local	46 496,95	46 496,95	46 496,95
	202 075,33	293 278,07	281 992,64
Total Année 2019	202 075,33		
Total Année 2020		293 278,07	
Gain		91 202,74	
Total Année 2020		293 278,07	
Total Année 2021			281 992,64
Gain			(11 285,43)

Comme dit précédemment, l'Amicale dispose de réserves importantes grâce au legs de madame Annick Goureau il y a trois ans. Fin 2021, notre situation financière était de 281 992,64 €. Si l'on retire la valeur du local, nous disposons donc de 235 495,69 € de trésorerie. Notons par ailleurs que le local avait été évalué à 46 496,95 € par le passé, mais il vaut aujourd'hui bien plus que cela.

Nous sommes donc « sur un matelas confortable », mais cela n'est pas une raison de nous résoudre à

perdre 10 000 € par an. Il faut vraiment que nous arrivions à endiguer cette tendance. Si nous voulons survivre, nous devons réaliser des projets. Maintenant que nous sortons de la crise sanitaire, il faut impérativement nous relancer au travers de projets plus nombreux. Notons que, par le passé, nous pouvions obtenir des subventions « de fonctionnement », mais cela n'existe plus à l'heure actuelle. La seule manière d'obtenir des subventions est sur la base de projets spécifiques ; d'où l'importance de multiplier ces projets. Par ailleurs, pour chaque « subvention de projet », il est aujourd'hui impératif de signer une convention nous engageant à utiliser les fonds pour la réalisation du projet, et pour rien d'autre. À la fin du projet, il est également nécessaire de fournir un rapport d'activité prouvant que les fonds ont bien été utilisés à cette fin.

Il faut donc fournir des idées de projets, mais aussi faire fonctionner davantage notre réseau. On peut tout à fait envisager de mettre en place des projets en partenariat avec d'autres associations mémorielles.

Il faut que nous profitons davantage des expositions pour récolter de nouvelles adhésions, mais également pour proposer plus systématiquement nos livres à la vente, car nous disposons d'un stock important. Soulignons néanmoins que les organismes et institutions qui accueillent notre expo ne nous autorisent pas toujours à vendre des livres. Dans ce cas, on peut envisager de présenter un échantillonnage de nos livres sur place, et de renvoyer les personnes intéressées vers notre site web pour l'achat.

Budget 2022

Budget prévisionnel 2022			
Recettes		Dépenses	
Cotisations	14 000	Frais gestion	2 400
Solidarité	4 000	Salaires + charges	21 000
Vente Produits	1 000	Solde commande Allach	2 200
CID	-	Cotisation et gerbe CID	200
Congrès annuel	-	Local	2 500
Pèlerinage	-	Congrès annuel	-
Subventions congrès (N-2, N-1, N)	-	Pèlerinage	-
Subventions fonctionnement	2 500	Rassemblement 2 juillet	720
Projet/Évènement	-	Bulletin	4 000
2 juillet	-	Complément kit expo	300
Recettes financières	500	Charges financières	-
Divers	-	Projet BD phase 1	1 500
	-		
Total	22 000	Total	34 820
	Recettes	22 000,00	
	Dépenses	34 820,00	
	Gain	(12 820,00)	

À défaut de certitudes sur une bonne reprise des cotisations, des ventes et de l'obtention de financements supplémentaires, le budget 2022 révisé présente un déficit de 12 820 €. Il inclut le déficit chronique cité précédemment, les frais d'Assemblée Générale et le lancement du

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

projet BD Pierre Schillio.

Étant donné que les allocations de subventions font désormais l'objet de la mise en place d'une convention exigeant l'utilisation des fonds aux seules fins du projet subventionné et des rapports d'activité pour démonstration, il est de plus en plus difficile d'allouer des subventions aux seuls frais de fonctionnement de l'association.

Un effort particulier sera fait avant la fin de l'année pour essayer, à nouveau, de lever des subventions auprès des régions pour accompagner l'exposition de Dachau, auprès de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah pour accompagner le projet BD, et pour susciter des dons ou mécénats.

Pour justifier de sa demande de subvention de 2 500 € auprès de la Mairie de Paris, Dominique Boueilh a également proposé un projet. À l'occasion du 80^e anniversaire du Train de la Mort, dans deux ans, Dominique voudrait nous proposer d'organiser un itinéraire commémoratif, de Compiègne à Dachau, avec la collaboration du Souvenir français. L'ONAC et le Musée national de la Résistance pourraient participer aussi. Dominique aimerait également consulter le Mémorial de Dachau pour savoir dans quelle mesure ils peuvent nous aider.

	Prévu 2019	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021	Réalisé 2021
Cotisations	17000	17000	17000	14976	14000	14228

ALERTE

- Plus que 450 adhérents fidèles, 85 adhérents en relance
- Seuil idéal de fonctionnement à 700 adhérents

Proposition renouvelée pour un objectif individuel de vente de 10 adhésions, avec fourniture d'un kit flyer + coupon d'inscription (famille, amis, relations professionnelles). Il faut également inciter les adhésions via la page Facebook et le site internet, et par l'intermédiaire de l'exposition de Dachau.

La chute des cotisations et dons est due au fait que les déportés et veuves de déportés nous quittent petit à petit. Nous avons de nouvelles adhésions chaque année, mais cela ne compense pas. Par ailleurs, la première génération était de loin la plus généreuse, de par son lien fort avec la déportation. Il faut également noter que nous n'avons jamais l'intégralité de nos adhérents qui paient leur cotisation annuelle, chaque année il y a de nombreux oublis. Néanmoins, il ne s'agit pas d'adhérents « perdus » : certains membres peuvent ne pas payer leur cotisation pendant deux ans, puis cela se réactive.

7. Rapport du vérificateur des comptes, par Michel Prigent

« Au vu des éléments mis à ma disposition, le suivi comptable a pu s'effectuer correctement malgré le manque de trésorier après le décès d'Alex Boursier grâce à la forte motivation d'Alicia, aidée par notre Président. Il y a encore le problème du choix du compte recettes pour l'inscription des intérêts financiers de la BNP, pour 430,09 €. À noter que ceci c'était déjà produit en 2017 ! D'ailleurs, une simplification des postes de la comptabilité serait à envisager, comme par exemple la retranscription de la fermeture du compte Banque Postale (à voir avec le nouveau trésorier). De ce fait, les comptes sont consistants mais leur écriture n'est pas définitive et ils pourraient être validés sur proposition du Président, lors d'un prochain Conseil d'Administration. Ceci ne met toutefois absolument pas en cause la régularité et la sincérité des comptes. Dès que la rectification des comptes, qui ne change rien aux résultats, sera effectuée, le quitus pourra être définitivement validé. »

8. Approbation rapports moral 2021, financier 2021 et budget 2022

Nous attendrons le prochain Conseil d'Administration pour l'approbation du rapport financier 2021, mais Dominique Boueilh nous a proposé de porter au vote le rapport moral et le budget 2022. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

9. Itinéraire et évolution de l'exposition de Dachau

En ce qui concerne la circulation de l'exposition Dachau, notons que nos représentants se sont multipliés. Par ailleurs, certains jeux de panneaux ont été empruntés par des membres actifs de l'Amicale, et ce pour de longues périodes dans le cadre de projets spécifiques. Notre section de la Somme souhaiterait également commencer à faire circuler l'expo et voudrait donc obtenir un jeu. L'Amicale d'Eysses se verra également confiée un jeu de panneaux, car nous travaillons désormais en plus étroite collaboration avec eux à ce sujet. Ils ont notamment réalisé deux nouveaux panneaux, retraçant le parcours des déportés de la centrale d'Eysses, et vont nous aider à réaliser deux panneaux sur le camp annexe d'Allach. Certains de nos représentants se retrouvent dépouillés de leur jeu pour le moment, car les sollicitations sont nombreuses. C'est une très bonne chose, mais il faudra très certainement faire réimprimer de nouveaux jeux pour satisfaire les nouvelles demandes.

Étant donné le franc succès de notre expo, et étant

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

donné qu'elle évolue et s'enrichit, il faudrait que chaque section locale prenne contact avec sa région pour faire une demande de subvention. Par le passé, nous avons déjà obtenu une aide financière conséquente pour la confection des panneaux de la part du ministère des anciens combattants. Il s'agissait d'une subvention sur de l'investissement, et non sur du fonctionnement.

10. Projets en cours et futurs

Communication :

Notre site web dachau.fr est une belle vitrine pour l'Amicale. Il est de mieux en mieux référencé sur internet et beaucoup de personnes nous découvrent par ce biais. Rappelons qu'il est possible d'adhérer à l'Amicale directement via le site web et que nous disposons d'une boutique en ligne permettant d'acheter directement les livres que nous avons en stock. Ces deux fonctions fonctionnent d'ailleurs plutôt bien et les adhésions et ventes sont régulières. Notons qu'il s'agit toujours d'une version assez basique du site et que nous souhaitons le faire évoluer, tant dans son design (à savoir, le rendre plus moderne et vivant) que dans son contenu (enrichissement de certaines pages et création de nouvelles pages). Alicia souhaiterait se pencher à nouveau sur le site pour l'améliorer, mais elle manque de temps pour le moment. Idéalement, Alicia aimerait aussi qu'il y ait une page d'accueil avec de l'actualité, des articles (sorte de blog), mais cela demande du temps d'alimenter et de faire vivre une page d'accueil de ce type. Il a également été suggéré d'enrichir le site avec des vidéos de présentations et de témoignages.

Notre bulletin s'est largement amélioré dans sa forme, dans son contenu et dans la diversité des articles qu'il propose. Il faut poursuivre ces améliorations. Idéalement, il faudrait que chaque responsable de région envoie un article par bulletin, pour rendre compte de ce qu'il s'est passé dans son secteur au cours du trimestre. Si le/la responsable de région ne se sent pas capable d'écrire un article, il/elle peut simplement envoyer quelques lignes avec quelques photos, et Alicia s'occupera ensuite de concocter un article global. Les contributions au bulletin peuvent évidemment concerner les autres rubriques également : histoire, biographies, littérature, etc.

Dominique Boueilh aimerait proposer aux adhérents des plateformes de discussion régulières sur Zoom. Un sujet qu'il serait intéressant d'aborder rapidement est le retour sur expérience des expositions, afin de déterminer ce qu'on peut améliorer. En effet, il y a beaucoup de gens qui s'activent, notamment pour faire connaître et faire circuler notre expo, mais il faudrait mettre davantage de lien entre ces personnes pour qu'elles puissent s'entraider.

Projets :

Il faut poursuivre la promotion de l'exposition de Dachau, excellent vecteur de transmission de Mémoire, et apporter le soutien logistique aux délégations régionales avec un kit de communication et des ouvrages à vendre (au minimum une liste avec les titres disponibles, les prix et le moyen de se les procurer).

Dominique Boueilh souhaiterait qu'on reprenne désormais l'organisation de nos congrès annuels. Il faut préparer la transformation du congrès national vers une formule beaucoup plus accessible pour les jeunes et organiser une session 2023. Dominique a deux pistes pour le moment : soit Talence près de Bordeaux (le maire y est très actif sur la Mémoire), soit Luchon dans les Pyrénées, où il y a un fonds historique sur la déportation et la Résistance. Il faut également réfléchir à la période à laquelle on organiserait le congrès, car si nous souhaitons faire venir davantage de jeunes, il faudrait idéalement que ce soit pendant des vacances scolaires.

Dominique souhaiterait engager la première phase du projet BD sur le parcours de Pierre Schillio. L'artiste devrait rencontrer Pierre Schillio pour discuter sur le sujet. Dominique attend un soutien de la part de la Fondation de la Shoah puisque Pierre Schillio est passé par Auschwitz.

Pour 2024, Dominique souhaiterait préparer un projet de Trajet de Mémoire sur le Train de la Mort. Il faudrait que ce projet s'étale sur une semaine, avec des haltes commémoratives à plusieurs stations (les plus symboliques) en partant de Compiègne. Le point d'arrivée serait le Mémorial de Dachau, et nous pourrions donc leur demander leur collaboration ainsi que celle du CID. Le Souvenir français et l'ONAC pourraient nous aider dans ce projet également. L'idée est surtout d'apporter du contenu auprès des habitants des différents lieux où nous ferons halte. L'idéal serait qu'on dispose d'un wagon à bestiaux avec une exposition sur le sujet.

Dans la même dynamique, Dominique souhaiterait préparer un nouveau projet de voyage scolaire pour 2024. Le choix d'un établissement scolaire n'est pas un problème, nous savons que nous aurons de très nombreux candidats. Nous devrions également recevoir des subventions de la part des régions, du moins pour la partie transport. La maison des jeunes pourrait quant à elle prendre en charge le couchage.

Budget :

- Relancer la dynamique des adhésions via l'expo, le site internet et la page Facebook

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Recherche de mécénat
- Améliorer le marketing de nos ventes

11. Informations sur l'Union des associations de mémoire des camps nazis

Une proposition des statuts de l'Union des amicales de Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Neuengamme, Ravensbrück et Sachsenhausen a été faite pour déclaration en Préfecture. Le projet de statuts a été approuvé par les conseils d'administration de 5 amicales à ce jour, dont Dachau. Il manque l'accord de Ravensbrück, qui doit attendre la tenue de son Assemblée Générale en novembre. Le dépôt des statuts se fera donc en fin d'année.

Nous souhaiterions célébrer la formalisation de cette Union, qui existe néanmoins de manière informelle depuis longtemps (« Interamicale »), mais nous devons encore nous mettre d'accord sur une date pour organiser l'événement.

L'Union a été signataire le 28 février 2022 de l'appel contre la guerre en Ukraine, en collaboration avec les comités internationaux. L'appel a été publié à l'agence France Presse, puis relayé sur de nombreux réseaux.

L'Union a réagi auprès du ministère de l'Intérieur et des Armées pour le non-respect de la date du 24 avril pour la Journée de la Déportation. Finalement, un compromis a été trouvé et, en fonction des lieux et des souhaits de chacun, la date a été maintenue ou déplacée.

Cette année, l'Union participera aux Journées de Blois, mais uniquement en assurant une permanence sur un stand. En effet, nous avons proposé un sujet de colloque en essayant au mieux de respecter la thématique de cette année, « la mer », mais malheureusement notre sujet n'a pas été retenu.

12. Comité international de Dachau et Fondation pour la Mémoire de la Déportation : bilans et perspectives

CID (Comité international de Dachau) :

Le CID a subi les répercussions du covid. La fermeture du musée du Mémorial et la limitation du nombre de visiteurs ont eu des conséquences directes sur les finances du CID. En effet, une fermeture du musée signifie qu'il n'y a pas non plus d'achat du catalogue de l'exposition. Or, cela rapporte beaucoup d'argent au CID, qui en est propriétaire. Le CID touche également 30 centimes par location d'audioguide. Cela représente environ 55 000

euros par an. En temps normal, le CID a donc beaucoup d'argent, ce qui lui permet de financer de nombreux projets et voyages. Mais suite au covid, le CID n'a pas bénéficié de ces ressources et a donc décidé d'arrêter toutes dépenses.

Le voyage des membres du CID à Dachau pour les commémorations n'a donc pas été financé : chacun était libre de se rendre à Dachau cette année, mais à ses propres frais. Conséquence indirecte de cela, les commémorations du 77^e anniversaire se sont faites en présentiel, mais en comité restreint.

Il y a actuellement un vaste projet de rénovation du Mémorial de Dachau (élargissement sur une partie du camp, reconstruction des baraques, etc.), programmé sur plusieurs années. Ce projet va recevoir une subvention importante (fonds d'état et du land de Bavière). Il y a eu quelques problèmes liés à ce projet, car le Mémorial n'a pas consulté le CID dans l'élaboration de cette réorganisation. Or, c'est grâce au CID que le camp existe ; le CID s'est battu pour que le lieu de mémoire soit préservé, a fait don de ce qui se trouve dans le musée, etc. Légalement et en raison de son passé, le CID a droit de participation et doit être consulté. Désormais, les angles s'arrondissent un peu et le CID va être tenu au courant des avancées pour qu'il puisse faire part de ses remarques et suggestions.

Le CID va changer d'équipe. Jean-Michel Thomas ne souhaite pas renouveler sa candidature à la présidence l'année prochaine ; le poste de secrétaire général doit lui aussi être renouvelé ; et il n'y a plus de trésorier.

FMD (Fondation pour la Mémoire de la Déportation) :

Il y a beaucoup de problèmes pour le moment au sein des fondations, qui doivent faire face à des effectifs réduits ou vieillissants. Or, les fondations liées à la déportation et au monde combattant sont nombreuses. Une ou plusieurs fusions pourraient intervenir à l'avenir.

La FMD rencontre également des problèmes internes de gouvernance car certains postes clés doivent être renouvelés et les volontaires font défaut.

HISTOIRE

La notion de « crime de guerre »

L'histoire doit-elle, devra-t-elle se répéter ? Nous n'avons pas à en juger, mais puisque l'idée fait débat, en ces temps troublés aux portes de l'Europe, tentons l'explication en nous référant au procès de Nuremberg. Vous m'avez suivi. Il s'agit de présenter historiquement ce qui fut qualifié de « crime de guerre » lors du second conflit mondial.

Je ne me hasarderai pas ici, et ce serait trop long, à une analyse juridique des événements du moment ; non, mais à l'aide de l'Introduction que fit le délégué du Gouvernement provisoire de la France auprès du Tribunal de Nuremberg en 1946, François de Menthon, je tenterai l'explication historique.



François de Menthon au cours d'un discours évoquant le châtiement des traîtres et des collaborateurs

Le crime de guerre, le crime de droit international et de droit commun constituent les crimes commis par l'Allemagne nazie. Le crime de guerre était qualifié par le droit international. Les accusés de Nuremberg savaient par avance qu'ils devraient répondre de leurs actes devant la justice internationale.

Le 25 octobre 1941, monsieur Franklin Roosevelt, président des États-Unis, et monsieur Winston Churchill, premier ministre du Royaume-Uni, ont annoncé que les criminels de guerre n'échapperaient pas à un juste châtiement. Au cours de ce même automne, les représentants des états occupés se sont réunis à Londres sur l'initiative des gouvernements polonais et tchécoslovaque. Ils ont convenu d'élaborer une déclaration interalliée, qui a été signée le 13 janvier 1942. La voici in extenso :

« Les soussignés représentant le gouvernement de Belgique, de Tchécoslovaquie, le comité national de la

France Libre, le gouvernement de la Grèce, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne, et de Yougoslavie.

Vu que l'Allemagne, depuis le début du présent conflit provoqué par sa politique d'agression, a institué dans les pays occupés un régime de terreur caractérisé par les emprisonnements, les expulsions massives, les massacres, et les exécutions d'otages.

Vu que les actes de violence sont commis également par les alliés et associés du Reich et, dans certains pays, par les citoyens complices de la puissance occupante.

Vu que la solidarité internationale est nécessaire pour éviter que ces violences ne donnent lieu à des actes de vengeance individuelle ou collective, et afin de satisfaire l'esprit de justice du monde civilisé.

Rappelant que le droit international et en particulier la Convention signée à La Haye en 1907, concernant les lois et coutumes de la guerre terrestre, ne permettent pas aux belligérants de commettre dans les pays occupés des actes de violence contre les civils, de violer les lois en vigueur ou de renverser les institutions nationales,

1- Affirmant que les actes de violence ainsi commis contre les populations civiles n'ont rien de commun avec la conception de l'acte de guerre ou du crime politique telle qu'elle est comprise par les Nations civilisées ;

2- Prennent note des déclarations faites à cet égard le 25 octobre 1941 par le président des États-Unis d'Amérique et le premier ministre britannique ;

3- Placent parmi leurs principaux buts de guerre le châtiement, par le moyen de la justice organisée, des coupables ou des responsables de ces crimes, qu'ils les aient ordonnés, les aient perpétrés ou y aient participé ;

4- Décident de veiller, dans un esprit de solidarité internationale, à ce que : A- les coupables ou responsables, quelle que soit leur responsabilité, soient recherchés, mis à la disposition de la justice et jugés. B- les sentences prononcées soient exécutées.

En foi de quoi, les soussignés dûment habilités à cet effet ont signé la présente déclaration. »

Cet avertissement fut suivi par le discours du général de Gaulle ce même 13 janvier 1942.

Au moment où ils commettaient leurs actes, les accusés au procès connaissaient donc la volonté des Nations unies d'en opérer le châtiement.

La notion de « crime de guerre » a été pressentie par les fondateurs du droit international, en particulier au XVII^e siècle par Grotius, qui en premier a dégagé le caractère criminel des actes de guerre inutiles. Plus tard, les conventions de La Haye ont posé les premières normes du droit de guerre.

À la fin du premier conflit mondial, le traité de Versailles s'est fondé sur les conventions de La Haye pour

HISTOIRE

organiser la répression des crimes de guerre. Les dispositions du traité de Versailles ont été reprises dans les conventions qui furent signées en 1919 et en 1920 avec les puissances alliées de l'Allemagne, en particulier dans le traité de Saint-Germain et dans celui de Neuilly. C'est ainsi que la notion de « crime de guerre » s'est affirmée en droit international.

Le 25 janvier 1919, la Commission préliminaire de la Paix a dégagé les différentes responsabilités criminelles encourues et le Rapport de la Commission des Quinze, puisque ce fut son nom, constitue la base historique des articles 227 et suivants du traité de Versailles traitant du sujet. Cette commission a établi une liste de crimes de guerre, que voici :

- Les meurtres, les massacres, le terrorisme systématique ;
- La mise à mort des otages ;
- La torture des civils ;
- L'enterrement des civils dans des conditions inhumaines ;
- Le travail forcé des civils en rapport avec les opérations militaires de l'ennemi ;
- L'usurpation de souveraineté pendant l'occupation des territoires occupés ;
- L'enrôlement forcé de soldats parmi les habitants des territoires occupés ;
- Les tentatives de dénationalisation des habitants des territoires occupés ;
- Le pillage ;
- La confiscation de propriété ;
- L'imposition d'amendes collectives ;
- Les dévastations et destructions volontaires de propriétés ;
- La violation des autres règles concernant la Croix-Rouge ;
- Les mauvais traitements infligés aux blessés et aux prisonniers de guerre ;
- L'emploi de prisonniers de guerre à des travaux non autorisés.

Il convient de remarquer que les conventions internationales déterminent plus des éléments constitutifs d'une infraction que des infractions bien définies. Les infractions, au demeurant, figurent dans les propres textes des nations. Par exemple, en droit français, la mise à mort des prisonniers de guerre, des otages et des habitants des territoires occupés tombe sous le coup des articles (en 1945) 295 et suivants du code pénal, qui qualifient le meurtre et l'assassinat. Les mauvais traitements, blessures et coups volontaires sont traités dans les articles 309 et suivants....

La Déportation s'analyse, indépendamment des meurtres dont elle s'accompagne, en une séquestration arbitraire dont les articles 341 et 344 (en 1945 toujours) donnent la qualification.

Les crimes contre les personnes et les biens, dont les accusés se sont rendus coupables, ont été prévus par tous les droits internes. Ils présentent un caractère international dès lors qu'ils ont été commis en plusieurs pays différents.

Les atteintes à l'intégrité physique et des biens constituent des crimes lorsqu'elles ne sont pas justifiées par les lois et coutumes de la guerre. Le soldat qui sur le champ de bataille tue un combattant ennemi commet effectivement un crime, mais ce crime est justifié par le droit de la guerre.

Les crimes commis par les nazis ne peuvent être justifiés par le prétexte d'un ordre supérieur donné par Hitler. La théorie du fait justificatif de l'ordre supérieur comporte, en droit interne, des limites précises. Elle ne couvre pas l'exécution des ordres dont l'illégalité est manifeste. L'article 47 du code de justice militaire allemand en 1940, tout en parlant de l'idée qu'en principe l'ordre criminel du supérieur supprime la responsabilité de l'exécutant, punit celui-ci comme complice lorsqu'il a été au-delà des ordres reçus ou encore lorsqu'il a agi en connaissance du caractère criminel de l'acte ordonné. D'ailleurs, Goebbels avait fait un jour de ce concept juridique le thème de sa propagande :

« Les pilotes ne peuvent faire valoir qu'ils ont obéi en soldat à un ordre donné. Il n'est prévu dans aucune loi de la guerre qu'un soldat demeurera impuni pour un crime odieux en s'en référant aux ordres de ses supérieurs, si tant est que leurs ordres sont en opposition éclatante avec toute morale humaine et avec toute coutume internationale dans la conduite de la guerre. »

Il ne pouvait pas mieux écrire et faciliter ainsi le travail des juristes de Nuremberg qui, au demeurant, n'avaient pas besoin de cette déclaration, loin de là, pour poursuivre tous ces criminels de guerre au sens juridique du terme.

Pour clore, je ne me suis pas aventuré à dessein dans une quelconque analyse des faits commis dernièrement aux portes de l'Europe, mais j'ose espérer que cet exposé pourra nourrir la réflexion de chacun, aider à comprendre et se faire une idée précise des faits qui aujourd'hui sont qualifiés de crimes de guerre. À tort ou à raison, ce sera au tribunal de se prononcer.

Serge QUENTIN

HISTOIRE

Le Vercors, un territoire et une histoire

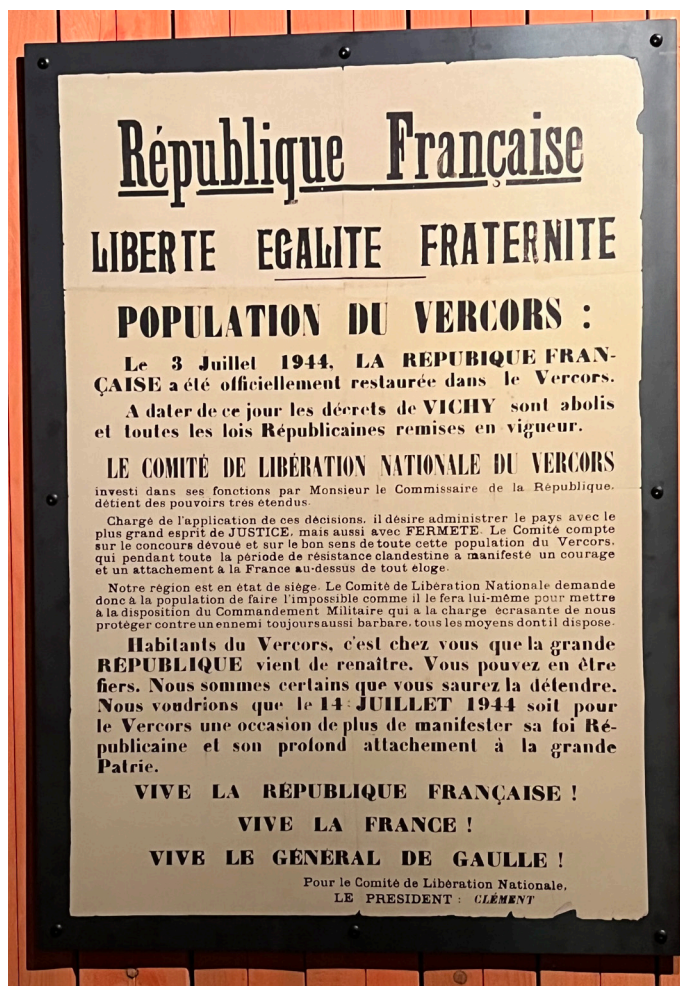
Ici a soufflé l'esprit de résistance. Il n'est pas une commune, pas une forêt, pas une clairière, pas une montagne du Vercors qui n'ait été le théâtre de combats ou d'actes de résistance. Nombreux sont aujourd'hui ces lieux de mémoire où sont tombés des hommes et des femmes, où ont vécu en clandestinité des groupes de résistants, où se sont produits des parachutages... Vous ne pouvez traverser le massif sans rencontrer une croix, une stèle, un monument, une plaque rappelant ces sacrifices.



Gravé dans la pierre est écrit : « C'est sur le territoire de ce domaine d'Ambel que fut créé en 1942 le camp n°1 du maquis du Vercors, premier maquis de France »

C'est à **Ambel**, premier maquis constitué près du col de la Bataille, au sein d'une vaste exploitation fores-

tière, que se niche une bâtisse, difficile d'accès et capable d'héberger plusieurs dizaines de personnes.



« Population du Vercors : le 3 juillet 1944, la République française a été officiellement restaurée dans le Vercors. À dater de ce jour, les décrets de Vichy sont abolis et toutes les lois républicaines remises en vigueur. [...] Habitants du Vercors, c'est chez vous que la grande République vient de naître. Vous pouvez en être fiers. Nous sommes certains que vous saurez la défendre. »

Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors. L'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse monter que les volontaires, qui affluent. Ils sont environ 4000. Le 3 juillet 1944, ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré « libre ». Ce massif en armes est un défi à l'ennemi.

À Grenoble, le général Niehoff décide d'en finir, après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint-Nizier-du-Moucheron les 13 et 15 juin 1944, et aux Ecouges le 21 juin 1944. Le 21 juillet, il lance environ 10 000 hommes à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes,

HISTOIRE

par les « pas », ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs, puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de l'armée allemande, là où auraient dû atterrir les Alliés.

Après une semaine d'un combat acharné, mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués. Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Le village de Mallevall

Situé sur le flanc nord-ouest du Vercors, dans un cirque de falaises et de forêts, le village de Mallevall abrite un maquis important. De Reyniès est parmi les fondateurs de ce camp, avant que les chasseurs alpins du lieutenant Eysseric ne l'organisent militairement. Le 29 janvier 1944, les Allemands prennent au piège les maquisards, dont 22 périssent au cours du combat. Le village est incendié, 8 habitants sont jetés dans le brasier d'une grange. 7 autres ne reviendront jamais de déportation. Un monument imposant, un gisant, rend hommage à ces victimes.

Saint-Nizier-du-Moucherotte

C'est ici, à l'aplomb de Grenoble, que 250 maquisards tiennent tête aux assauts allemands le 13 juin 1944. Ils sont débordés le 15 juin, lorsque l'ennemi revient avec plus d'un millier d'hommes. Leur résistance héroïque, dirigée notamment par l'écrivain Jean Prévost, le général Costa de Beauregard, le capitaine Brissac et les lieutenants Chabal et Bouchier-Veyrat, constitue l'une des plus belles pages de gloire de la résistance française.

Les tombes de Jean Prévost, mort en août 1944, et de nombreux héros du Vercors, dont celle d'Eugène Chavant, chef civil du maquis, sont réunies dans ce cimetière national qui occupe l'emplacement exact où les maquisards ont exercé la plus vive résistance à l'ennemi les 13 et 15 juin 1944.

Cette nécropole, comme celle de Vassieux et du Pas de l'Aiguille, est unique en France : elle rassemble à la fois des victimes civiles et militaires.

Vassieux-en-Vercors

C'est sur ce vaste plateau que se sont posés les planeurs à croix noires, le 21 juillet 1944. Croyant d'abord à l'arrivée des Alliés, comme promis, les maquisards sont surpris et la plupart tués sur place. Les commandos aéroportés allemands se réfugient dans le village. Soutenus les jours suivants par d'autres troupes venues du ciel, ils ne sont pas délogés et sèment la terreur.

Lieu de bataille, de répression sauvage, de destruction systématique, c'est ici qu'est érigé un monument aux victimes civiles. Il symbolise les souffrances endurées et la volonté de ne pas disparaître.

Le village de Vassieux-en-Vercors, sur le territoire duquel se trouve le Mémorial de la Résistance, est une composante essentielle du parcours. Il a été fait compagnon de la Libération le 4 août 1945 par le général de Gaulle, ainsi que Paris, Nantes, Grenoble, L'Île de Sein.

Un cimetière et une salle du souvenir honorent principalement les victimes des événements tragiques de juillet 1944.



HISTOIRE

Le Pas de l'Aiguille

La bataille fait rage sur les nombreux cols escarpés qui ceignent le Vercors. Le 22 juillet, au Pas de l'Aiguille, 23 maquisards sont coincés dans une grotte prise sous le feu ennemi. Ils résistent pendant plus de 30 heures aux assauts. En pleine nuit, ils tentent une sortie et réussissent à s'échapper en dévalant la pente. 8 de leurs camarades meurent là-haut, 3 d'entre eux, grièvement blessés, choisissent de mettre fin à leurs jours à l'intérieur de la grotte. Un monument en leur mémoire se dresse dans la petite plaine à côté de la grotte qui les a vus mourir.

Valchevrière

Ce village en pleine forêt servit de camp aux maquisards avant d'être le lieu de sévères affrontements les 22 et 23 juillet 1944. Sur ce belvédère, qui domine le village, le lieutenant Chabal et ses hommes se sacrifient pour retarder l'avance allemande et meurent les armes à la main. Le village est ensuite incendié.

Aujourd'hui, ce site, l'un des plus émouvants du Vercors, conclut un chemin de croix édifié depuis Villard-de-Lans. Le village ruiné est resté en l'état, seule la petite chapelle est encore debout.



La Chapelle-en-Vercors

Le 25 juillet 1944, les soldats allemands arrivent à La Chapelle-en-Vercors, rassemblent la population et prennent 16 jeunes gens en otage. Le soir même, alors que le village est incendié, ces garçons sont fusillés dans la cour d'une ferme. Aujourd'hui, à l'intérieur de la grange restaurée, qui jouxte la cour, un espace muséographique rend hommage à ces martyrs.



La grotte de la Luire / Saint-Agnan-en-Vercors

Le 27 juillet 1944, l'hôpital du maquis, improvisé sous le porche de la grotte de la Luire, est cerné par les troupes de l'armée allemande. Le docteur Ganimède préconise que les blessés les moins gravement atteints soient dispersés dans la forêt dans des caches discrètes à la belle étoile. Après leur départ, sur 122 blessés dans la grotte, il reste 31 blessés, 3 médecins, 7 infirmières, 1 père jésuite et 4 prisonniers blessés.

Le 27 juillet, vers 16 heures, les soldats allemands font irruption à l'entrée du porche, les blessés intransportables sont fusillés. L'équipe sanitaire et les malades sont conduits au hameau Roussel puis à Grenoble, où les médecins et l'aumônier seront fusillés. 7 infirmières sont déportées à Ravensbrück, les autres blessés seront exécutés dans un champ près du village.

HISTOIRE



Le Mémorial a été construit isolé du monde et des regards. Le choix de l'implantation n'est pas un hasard. Trouvant abri au sein de la roche, entouré de pins et de genévriers, ce bâtiment est dissimulé, tout comme le furent les hommes et les femmes qui s'y réfugièrent. Le visiteur se trouve ainsi plongé, dès son arrivée, dans le cadre des maquis du Vercors. Dominant la plaine de Vassieux, ce site offre une perspective sur l'ensemble du massif. Le bâtiment suit les courbes de niveau du terrain, respectant le site naturel. À l'intérieur, le visiteur suit un parcours dans lequel des vestibules et des points de lumière servent de transition entre les salles.



« Sous ce porche, sur ces cailloux fut replié l'hôpital du maquis du Vercors du 22 au 27 juillet 1944. [...] Cet endroit est sacré. Passant, recueille-toi dans le silence. »

La visite se termine par le belvédère, qui domine la plaine de Vassieux, instant de découverte et de confrontation entre un paysage et son histoire.

Mémorial de la Résistance en Vercors

À Vassieux-en-Vercors, le Mémorial de la Résistance est l'étape centrale d'un parcours qui incite le visiteur à découvrir les lieux où se sont déroulés les événements tragiques du Vercors. Il offre, par sa sobriété et sa représentation symbolique, une image de ce que furent les années sombres de la Seconde Guerre mondiale :

la Résistance.

Vassieux-en-Vercors, du 16 au 19 août 2022

**Françoise GINIER-POULET
et Michèle JUBEAU-DENIS**

BIOGRAPHIES

L'abbé Jean Quichaud, un personnage incontournable en Charente Limousine



Jean Quichaud (1913-1999)

© Crédit photo : Collection privée famille Quichaud

Né à Suris (Charente) le 19 octobre 1913, Jean Quichaud est ordonné prêtre en 1938.

D'abord vicaire à Cognac puis à Ruffec, il est curé de Suaux au début de la Seconde Guerre mondiale et s'engage dès 1943 dans la Résistance, intégrant le réseau « Centurie ».

Dénoncé, il est arrêté le 22 mars 1944, le jour de la grande rafle de Chasseneuil (Charente), au cours de laquelle est aussi fait prisonnier Guy Pascaud (matricule 33901 à Sachsenhausen), qui deviendra sénateur et président du Conseil général de la Charente à son retour de déportation.

Interné à Poitiers puis à Fresnes, l'abbé Quichaud est ensuite déporté au camp de Natzweiler-Struthof (matricule 16976 NN), puis à Dachau, où il séjournera au block 26.

En mai 1945, aussitôt après sa libération, il reprend son sacerdoce à Suaux, avant d'être nommé en 1948 dans la paroisse de Roumazières-Loubert, toujours en Charente.

Sur place, l'abbé découvre avec stupeur la précarité des conditions de vie des familles ouvrières. Il décrète que les patrons des tuileries doivent accepter de financer une colonie pour les enfants en échange de la paix sociale, et il réussit !

L'abbé Jean Quichaud ouvre également un patronage qui organise des fêtes et des animations, tout au long de l'année, dans un local qui deviendra plus tard la chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance.

À la fois pupille de la Nation, footballeur, abbé, résistant, déporté, organisateur, l'abbé Quichaud crée la célèbre « Colonie du Père tranquille » au Moulleau, près de la dune du Pilat, au bord du bassin d'Arcachon. Il offre ainsi aux enfants d'ouvriers et d'anciens déportés, aux orphelins et à tous les enfants démunis, leurs premières

vacances et leur donne la joie de découvrir la mer. Les plus pauvres sont hébergés gratuitement et la colonie est encadrée par des moniteurs et du personnel bénévoles.

De 1948 à 1975, l'abbé Jean Quichaud se donne sans compter pour le bonheur des autres.

En 1988, il quitte l'état ecclésiastique. Il finit même par se marier, pour mettre financièrement à l'abri une amie dans la peine.

Il décède à l'âge de 86 ans, en 1999, entouré de ses nombreux Déportés et Amis.

L'abbé Jean Quichaud repose en paix au cimetière de Saint-Quentin, tout près de son lieu de naissance.

Pour raconter et célébrer l'homme atypique et attachant que fut l'abbé Quichaud, José Délias, infatigable auteur et historien, lui a consacré son 31^e livre, *L'abbé Quichaud, le Père Tranquille*, présenté et dédié le samedi 23 juillet dernier à Roumazières.

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine



Jean Samuel

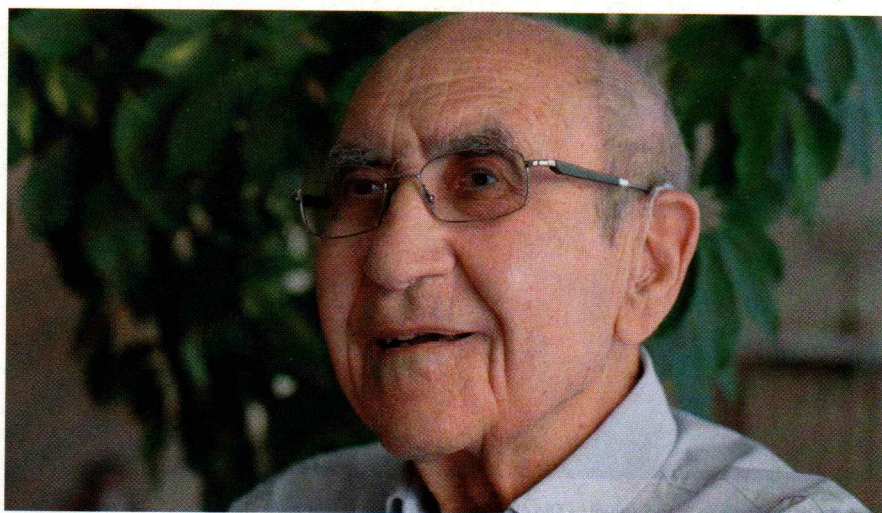
98 ANS

À 20 ans, il fit partie du « train de la mort », qui quitta Compiègne le 2 juillet 1944 pour Dachau. Dans la Résistance, il fut expert en faux papiers.

« On n'était plus beaucoup. Avec tous les morts, on respirait mieux. » Il vous dit ça tranquillement, d'emblée, peut-être pour vous tester, qui sait ? Vendredi 17 juin 2022, Paris 15^e arrondissement, il fait 38 degrés dans les rues, mais chez Jean Samuel, 98 ans, on respire bien aussi, grâce à la climatisation. Cet ancien marathonien se déplace sur deux béquilles, mais le visage est celui d'un jeune homme, presque aussi juvénile que son épouse, Estelle, rencontrée en 1947, chez des amis à Rouen. Elle servira parfois de béquille pour un récit flottant dans la chronologie.

C'était donc par une journée aussi chaude que celle-là. Un 2 juillet, en 1944, et le train, formé au camp de Compiègne-Royallieu, ne voulait pas démarrer. « Nous étions cent par wagon, un tonneau d'eau au milieu, on avait reçu chacun une miche de pain, un saucisson, nous étions debout, serrés comme à l'heure de pointe du métro, on s'est dit que la moitié pourrait s'asseoir pendant que l'autre moitié resterait debout au fond. Puis au bout d'une demi-heure, on a échangé, l'autre moitié s'est mise debout et ainsi de suite, mais le train ne démarrait pas, il faisait de plus en plus chaud. À la fin, certains sont devenus fous, se sont battus, ils sont tombés, se sont fait piétiner, ils sont morts... » Voilà pourquoi, au bout du compte – 63 morts à la fin du voyage –, Jean Samuel peut nous glisser qu'il respirait mieux. D'autant qu'il a eu de la chance, car il était près de la porte du wagon, mal fermée, l'air passait.

On était venu voir l'un des rares récipiendaires de la médaille de la Résistance encore vivants, et voilà qu'on tombe sur l'unique survivant, avec Yves Meyer, hélas hospitalisé, du « train de la mort ». Ce train de 2 521 déportés qui mit trois jours en pleine canicule à rallier Dachau ; à l'arrivée, 891 cadavres, dont 63 dans le wagon de Jean Samuel, qui nous raconte avec cette bonhomie des témoins de l'horreur qui banalisent à l'extrême l'indicible. Que fait-on pendant ces trois jours ? « On attend que ça se passe. » Comment



Jean Samuel, le 17 juin 2022, à son domicile. Ci-dessous, la photo d'identité d'« André Ratier », en 1944.

dort-on ? « La première nuit, on s'est dit, on va se coucher, mais où trouver une place, c'est comme ça qu'on dort sur trois couches de cadavres, et bizarrement, on dort quand même bien. Mais le deuxième jour, on s'est dit, ce n'est pas possible, et on a poussé les cadavres au fond du wagon. » Et le reste à l'avenant. « À l'entrée dans le Reich, près de Metz [à Novéant-sur-Moselle, NDLR], les Allemands contrôlaient les wagons et les ont ouverts en criant : "Les vivants descendent, les morts restent !" » Goguenard, Jean Samuel répète cette phrase : « Comment l'oublier ? » Mais comment Jean Samuel, âgé de 20 ans, s'était-il retrouvé dans ce train de la mort ?



« On me colle en plein milieu de mes papiers le mot "Juif". De rage, je les ai déchirés. »

Il faut revenir à l'exode de 1940. Grâce à la voiture d'un cousin soldat, ce grouillot de la Bourse, habitant de la rue de Bretagne, atterrit à Agen, où il est recueilli par une tante. Il y reste comme aide-comptable avant que, à la fin de 1942, on ne mette un tampon sur sa carte d'identité : « J'étais un bon petit Français qui ne demandait rien à personne. Je n'étais ni croyant ni pratiquant, mais voilà qu'on me colle en plein milieu de mes papiers le mot "Juif". De rage, je les ai déchirés. C'était peut-être une connerie, mais je n'ai pas réfléchi, c'était plus fort que moi. » De faux papiers – au nom de Sanslerville – lui permettent de travailler à Millau comme comptable d'une école d'où il part ravitailler les maquis avec des camions du Secours national.

Alias André Ratier. Puis son frère aîné, Michel-Claude, qui travaille pour le réseau des MUR à Lyon, où il sera arrêté par Klaus Barbie, le met en contact avec un responsable : Pierre Kahn-Farelle. Cet industriel s'occupe d'un réseau, Plutus, qui fabrique des faux papiers, d'où son surnom, Pierre-des-Faux-Papiers. « Il avait dû rapatrier le réseau de Lyon à Paris fin 1943. Mon frère me dit : "Tu vas rencontrer Pierre." On se donne rendez-vous au jardin des Tuileries. J'arrive avec la revue allemande Signal. Je fais le tour du petit bassin : personne. Du grand bassin : personne. Je m'en vais quand on me met la main sur l'épaule. Mon sang se glace. C'était Pierre-des-Faux-papiers. »

Pendant six mois, Jean Samuel, expert en écritures, gère le stock du 25, cité des Fleurs, dans le 17^e, où le ■■■

BIOGRAPHIES



La veste de déporté de Jean Samuel : « Elle était plus sale quand je suis revenu à Paris. »

■■■ réseau Plutus s'est installé. Ils s'appelle alors André Ratier. « J'avais pris ce nom dans l'état civil de la ville de Montpellier où des résistants travaillaient à la mairie. On récupérait ainsi des identités. Cet André Ratier était parti s'installer en Afrique du Nord. » Il ne prend guère de précautions : « Un jour, je suis contrôlé dans le métro. En plus de la carte d'identité, on avait une carte de travail qui devait être fournie par l'employeur. J'avais tout rempli moi-même, l'écriture était identique.

Le policier français m'a rendu l'ensemble en me glissant : « La prochaine fois, essaie de la faire remplir par quelqu'un d'autre. » Comme quoi... » À la cité des Fleurs, ils sont une dizaine à travailler. Là non plus, la prudence n'est pas toujours de mise : un jour, ils font rouler une presse d'imprimerie sur les pavés : « Un boucan du tonnerre, tous les voisins se sont mis aux fenêtres. » Faut-il s'étonner si, le 18 mai 1944, ils sont tous arrêtés par la Gestapo ?

Après Dachau, les mines de Neckargerach, où Jean va pelleter de la boue pendant des mois jusqu'au 29 avril 1945. Là encore, il va prendre un train, qui le ramène à Dachau : « Les avions alliés nous ont bombardés, on a ouvert les portes, les pilotes ont vu qu'on était des déportés, ils sont repartis, quel soulagement ! »

Plus que son travail dans la Résistance, c'est son séjour à Dachau, où il manque mourir à l'infirmerie, qui l'escorte aujourd'hui. « J'ai quitté Dachau, mais Dachau ne m'a jamais quitté, je l'ai dans la tête. » Son épouse Estelle revient dans le salon avec sa tenue de déporté, pieusement conservée : « Elle était plus sale quand je suis revenu à Paris. » Il deviendra aussi trésorier du Comité international de Dachau. Ils vont témoigner dans les écoles, mais aujourd'hui, Jean Samuel est plus perplexe : « Allez raconter à des jeunes ce qui s'est passé à Dachau ! Ce n'est qu'une histoire, c'est mon histoire. » C'est également l'Histoire, lui répond-on. Il nous montre tout de même sa médaille de la Résistance. Celle qu'il portait un soir de 1947 quand il a rencontré Estelle à Rouen, où il allait tenir un grand magasin de vêtements. Jean Samuel sourit. « Après la guerre, j'ai oublié. Je voulais vivre. J'étais allé danser. » ■

Cet article est extrait du journal *Le Point* n°2617 du 29 septembre 2022

LITTÉRATURE

Allach, camp extérieur de Dachau

Nous vous rappelons la parution récente de la nouvelle édition d'*Allach, camp extérieur de Dachau*, publiée sous la direction de l'Amicale du camp de concentration de Dachau et en collaboration avec les éditions Tirésias. Vous pouvez obtenir l'ouvrage en nous envoyant un chèque de 28 euros (22 euros + 6 euros de frais de port) à Amicale du camp de concentration de Dachau - 2, rue Chauchat - 75009 Paris. Il vous est également possible de payer par carte bancaire en commandant directement via la boutique en ligne de notre site web : <https://dachau.fr/produit/allach-camp-exterieur-de-dachau/>

Allach

Camp extérieur de Dachau

Sous la direction de l'Amicale
du camp de concentration
de Dachau

Préface Charles Arnould

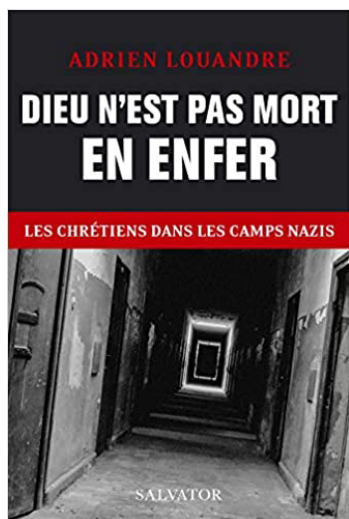
LES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE



Editions Tirésias-Michel Reynaud

Fiche de lecture

Dieu n'est pas mort en enfer : Les Chrétiens dans les camps nazis
 d'Adrien Louandre, éditions Salvator,
 octobre 2020



L'une des spécificités du camp de concentration de Dachau fut d'y avoir vu se regrouper de nombreux prêtres, dans le block 26 en particulier, mais aussi d'avoir obtenu, après d'âpres négociations, l'édification d'une chapelle. On y dénombra 2720 prêtres et séminaristes, dont 1034 périrent.

Cette partie de l'histoire du camp est connue grâce à deux ouvrages qui portent le même nom, ou presque :

- *La baraque des prêtres à Dachau*, de Jean Kammerer
- *La baraque des prêtres : Dachau, 1938-1945*, de Guil-

laume Zeller

En recoupant les informations apportées par ces deux ouvrages, on pourrait penser que tout a été dit sur le sujet... Toutefois, à la lecture du travail de recherche d'Adrien Louandre, de nombreux apports nous font appréhender une dimension qui n'est pas seulement historique. En effet, l'auteur franchit aussi une porte beaucoup plus difficile d'accès en abordant l'expérience des Chrétiens dans les camps, dont Dachau, sur le plan de la spiritualité, avec tous leurs doutes quant à la présence de Dieu dans un lieu où il semblait avoir disparu.

Le grand mérite de ce livre est donc d'avoir tenté de recueillir des témoignages intimes sur la vie spirituelle des prêtres et des déportés chrétiens. Pour certains, l'improbable vie dans le camp les a amenés à renforcer leur foi ; pour d'autres, le doute est apparu et le rejet de Dieu s'est installé. Parfois aussi, des athées se sont convertis à la religion chrétienne...

Le frère franciscain Éloi Leclerc (un membre de la fratrie des fameux magasins) est venu prendre sa retraite dans un établissement des Petites Sœurs des Pauvres à Saint-Malo, où je résidais. Apprenant à la lecture de son ouvrage *Le Soleil se lève sur Assise* qu'il avait été déporté à Dachau, je l'ai rencontré pour évoquer sa déportation. Il me confia qu'il avait douté de la présence de Dieu et de son soutien, tant l'inhumanité régnait au quotidien à Dachau. Sa force spirituelle fut ébranlée, mais il tint bon.

Le mérite de cet ouvrage consiste donc à rechercher dans les témoignages « *le sens profond de l'Homme et de l'amour de Dieu* ».

Bonne lecture à vous tous,

Lionel FLAMBARD

Nous vous annonçons la publication des mémoires de **Francis Rohmer**, parus en février 2022 aux éditions Lamarque :

- *De Strasbourg à Dachau. Souvenirs 1939-1945 - Tome 1 : 1939-1944*
- *De Strasbourg à Dachau. Souvenirs 1939-1945 - Tome 2 : 1944-1945*

Francis Rohmer est étudiant en médecine à Strasbourg lorsqu'en septembre 1939, à la déclaration de guerre, il est mobilisé dans le service de santé. Après avoir suivi un cours d'élèves officiers de réserve, il est affecté comme médecin à une compagnie du train des équipages. En mai 1940, il se trouve dans les Ardennes où il subit de plein fouet le coup de boutoir allemand. S'ensuit une retraite éprouvante, qui le mène jusqu'à Amiens puis jusqu'au Poitou, où il est capturé le 26 juin

1940. Rapidement délivré, il rejoint finalement Clermont-Ferrand, où s'est repliée l'université de médecine de Strasbourg. Rendu à ses études et à la vie civile, il va enfin pouvoir terminer sa thèse et la soutenir. De 1940 à 1944, il partage l'existence de la communauté alsacienne et universitaire exilée en Auvergne, entre spécialisation en neurologie, vie sociale et culturelle... Avec l'invasion de la zone libre commence aussi le temps de l'engagement. Entré en Résistance, le jeune docteur Rohmer est arrêté par la Gestapo le 8 mars 1944. Son témoignage, rédigé après la guerre à partir de notes prises au jour le jour, nous mène au cœur de la débâcle, puis de l'Occupation vue sous un angle original. Passionnant, remarquablement vivant et écrit dans une très belle langue, il constitue une source de premier ordre pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

NOS PEINES

René PERNOT 1928 – 2022



C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de René Pernot, survenu le vendredi 9 septembre à l'âge de 94 ans. René Pernot fut l'un des plus jeunes déportés du département de Saône-et-Loire sous l'occupation nazie. Il fut également l'un des rares survivants du terrible convoi d'évacuation entre Buchenwald et Dachau.

Le 16 novembre 1943, alors qu'il est âgé de 15 ans à peine, René Pernot voit les Allemands débarquer à son domicile familial situé à Cormatin, près de Cluny. Le jeune adolescent est arrêté, mais c'est en réalité son père, résistant et absent de chez lui ce jour-là, qui est recherché par la Gestapo. D'abord interné à la prison de Montluc, il est transféré le 28 décembre 1943 au camp de Compiègne-Royallieu. Le 22 janvier 1944, date anniversaire de ses 16 ans, il est déporté au camp de concentration de Buchenwald (matricule 43415), qu'il quittera seulement au moment où les nazis, pressés par l'avancée des Alliés, décideront d'évacuer le camp.

C'est ainsi que le 7 avril 1945, René Pernot embarque avec plus de 5000 détenus pour rejoindre une autre destination sinistrement célèbre : Dachau. Le voyage sera long, très long : en raison de l'indécision des autorités SS et des difficultés du chemin de fer pour trouver du matériel roulant, le trajet durera 21 jours, sans presque rien à manger ni à boire ! À l'arrivée en gare de Dachau, le 28 avril 1945, le bilan humain est tragique : sur un peu plus de 5000 déportés, seuls 816 ont survécu. Qui plus est, les survivants sont infectés par le typhus, qui sévit de manière endémique dans les camps.

Le lendemain, le 29 avril 1945, le camp de concentration de Dachau est libéré par les Américains. À proximité, les soldats découvrent le train en provenance de Buchenwald : les wagons, une quarantaine, sont remplis de cadavres. Les survivants ont trouvé « refuge » dans le camp, mais il a bien fallu laisser les morts sur place. Cette vision cauchemardesque choque les soldats américains pourtant aguerris, et les photos de ce convoi de la mort, laissé à l'abandon, contribueront à en faire l'un des sym-

boles de la barbarie nazie.



Le convoi Buchenwald-Dachau

Jusqu'à son décès, René Pernot fut très investi au sein des associations d'anciens résistants. Président d'honneur de l'Amicale des déportés de Cluny, des Combattants volontaires de la Résistance 71, de l'UNADIF 71, des médaillés de la Résistance 71, il était commandeur de la Légion d'honneur et chevalier des Palmes académiques.

René Pernot avait aussi participé à la création du Concours national de la résistance et de la déportation en Saône-et-Loire. Il était très engagé dans la transmission mémorielle auprès des jeunes générations, et nombreux sont les collégiens et lycéens de son département qui ont eu la chance de le rencontrer et d'écouter son témoignage.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 13 septembre à 10 h 30 en l'église de Cormatin.

L'Amicale de Dachau adresse ses plus sincères et respectueuses condoléances à ses proches.

Nous avons également la tristesse de vous faire part des décès de certains de nos adhérents :

Marguerite BOULANGEOT s'est éteinte le 9 août 2022 à l'âge de 93 ans. Elle était veuve de Camille BOULANGEOT, déporté à Dachau et Neckarelz.

Antoinette MARQUIS est décédée le 27 avril 2022 à l'âge de 92 ans. Elle était veuve de Jean MARQUIS, déporté à Haslach.

Jean ORLANDINI nous a quittés le 10 mai 2022 à l'âge de 82 ans.

L'Amicale de Dachau adresse ses plus sincères et respectueuses condoléances à leurs proches.

COTISATION 2022

Déportés : 120 € / Veuves : 20 € / Membres actifs : 60 € / Membres associés : 30 € / Membres associés de moins de 25 ans : 15 €

Madame, Monsieur :
Adresse :
Tél. : Adresse mail :

Désire recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail (merci de nous indiquer votre adresse mail)
Désire recevoir un reçu fiscal : ☐ oui ☐ non

Verse ma cotisation/don 2022

Pour mon compte :x€
Pour ma famille (*) :x€
Don 2022 :x€
Total :€

Règlement par

☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DE DACHAU
IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866
BIC : BNPAFRPPXXX

(*) Rajouter ici les autres adhérents :

Nom/Prénom : Lien de parenté :
Adresse :
Code postal : Ville :

Nom/Prénom : Lien de parenté :
Adresse :
Code postal : Ville :

Vente directe du Producteur au Consommateur

C H A M P A G N E

CHARBAUX Frères

PROPRIÉTAIRES-RÉCOLTANTS

CONGY - 51270 MONTMORT
Arrondissement d'ÉPERNAY
(Marne)

TÉL. 03 26 59 31 01
Ancien de Dachau - Allach 72420

